



A Mme Josiane COSTANTINO-BOSSUET
DRH ASF
Directions Support
74 allée de Beauport
CS 90304
84278 VEDENE Cedex

Objet : Préavis de grève

A La Bastide Clairence, le 8 décembre 2020

Envoi en RAR n° 3P 000 494 2768 4

Madame,

Conformément aux dispositions des articles L2511-1 et L2512-1 et suivants du code du travail, nous vous notifions par la présente, le dépôt d'un préavis de grève.

La grève concernera l'ensemble du personnel de tous les services de la société.

Elle débutera le vendredi 18 décembre à 04H00 et se terminera le dimanche 20 décembre à 05H00.

Notre revendication est la suivante :

- Compte tenu de l'absence de justification d'une baisse du trafic d'ampleur similaire à celle du premier confinement, ni de justification et mesure des impacts de la baisse de trafic sur la charge de travail des salariés, dans les régions et dans les services, et à la vue de l'excellente santé financière de notre entreprise et de notre groupe, nous vous demandons l'arrêt immédiat de l'activité partielle.

Nous vous prions d'agréer, Madame, l'expression de nos respectueuses salutations.

Pour la CGT-ASF

Gwenaëlle LABARTHE